

Zone 1
ALEA FAIBLE

Lame d'eau inférieure à 1 mètre
sans vitesse marquée



Zone 2
ALEA MOYEN

Lame d'eau entre 1 et 2 mètres
avec vitesse nulle ou faible ou
Lame d'eau de moins de 1 mètre
mais avec vitesse moyenne à forte



Zone 3
ALEA FORT

Profondeur de submersion
supérieure à 2 mètres
avec vitesse nulle ou faible ou
Profondeur inférieure à 2 mètres
mais avec vitesse moyenne à forte







Zone 4


Champ d'expansion
des crues

Commune de MEAULNE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION

25 Mars 2008
Pour être annexé à son arrêté en date du 25 Mars 2008
Moulin, le 25 Mars 2008
Le Préfet
Pour le Préfet
Le Maire
Le Bourgeois Général
Echelle : 1/5 000
pour Copie Conforme
Le Chef de Bureau
M. AUBOUIN

Légende :

	Zone 1 ALEA FAIBLE	Lame d'eau inférieure à 1 mètre sans vitesse marquée
	Zone 2 ALEA MOYEN	Lame d'eau entre 1 et 2 mètres avec vitesse nulle ou faible ou lame d'eau de moins de 1 mètre mais avec vitesse moyenne à forte
	Zone 3 ALEA FORT	Profondeur de submersion supérieure à 2 mètres avec vitesse nulle ou faible ou profondeur inférieure à 2 mètres mais avec vitesse moyenne à forte
	Zone 4	Champ d'expansion des crues

 Arrêté préfectoral n°
du :
